

MASTER

DROIT PUBLIC

Formation initiale

NIVEAU D'ÉTUDE

BAC + 5

DURÉE

2 ans

LIEU

U.F.R Droit et Économie
Saint Denis - Moufia

CRÉDITS ECTS

120



Objectifs

Le Master droit public de La Réunion a pour ambition d'offrir le meilleur de l'Université française en assumant pleinement son ancrage local. Le Master droit public vise à former de véritables juristes spécialisés en droit administratif. Il ne s'agit pas seulement de savoir comment appliquer ce droit, mais aussi de le contextualiser, de le comprendre, de penser ses évolutions. L'objectif est ainsi de former des juristes capables d'exercer, non seulement des fonctions d'exécution, mais aussi des fonctions de conseil, d'encadrement, de direction ou de recherche, que ce soit dans la fonction publique territoriale ou nationale, en cabinet d'avocats ou bien en entreprises (SPL, SEM, entreprises de BTP, etc.).

En Master 1, les étudiants ont la possibilité d'intégrer le parcours « classe préparatoire aux concours des Fonctions Publiques » (sélection sur dossier) qui prépare aux concours administratifs externes de catégorie A et A+ des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

Contenu de la formation

Master 1

Master 2

Droit de l'urbanisme	Droit des contrats publics	Contrats de la commande publique	Valorisation des compétences
Droit de la fonction publique	Droit des collectivités territoriales	Acteurs publics	Séminaire professionnel
Droit fiscal	Droit de la santé publique	Pratique du droit	Grand oral
Droit matériel de l'Union européenne	Droit de l'environnement	Anglais	Proces simulé
Droit de la concurrence	Contentieux administratifs spéciaux	Propriétés publiques et aménagement	Préparation aux concours
Procédure pénale	Actualité de droit public	Financements et fiscalité	Informatique
Contentieux des libertés	Systèmes juridiques de l'Océan indien		
Sociologie du droit	Anglais		

Compétences visées

- Maîtriser les fondamentaux du droit administratif (fonction publique, urbanisme, responsabilité administrative, actes administratifs unilatéraux, etc.)
- Choisir le contrat le plus adapté à la réalisation d'un projet public
- Réaliser des montages contractuels complexes
- Passer et exécuter les contrats de la commande publique
- Acquérir le foncier nécessaire à une opération d'utilité publique
- Gérer et valoriser les propriétés publiques
- Réaliser des opérations d'aménagement
- Utiliser la fiscalité au service de l'action publique
- Bénéficier des fonds de financement de l'UE
- Utiliser la procédure administrative contentieuse
- Appréhender le risque pénal dans l'action publique
- Optimiser la gestion des services publics
- Connaître l'environnement juridique des SEM et SPL

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Julie DUPONT-LASSALLE

Maître de conférences HDR en droit public
julie.lassalle@univ-reunion.fr

Mathieu MAISONNEUVE

Professeur agrégé de droit public
mathieu.maisonneuve@univ-reunion.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Audrey BECQUART

Bureau pédagogique - Master 2
audrey.becquart@univ-reunion.fr

0262 93 84 08

Conditions d'admission

- Pour l'accès en 1ère année de Master : Être titulaire d'une licence en droit ou d'un titre équivalent
- Pour l'accès en 2ème année de Master : Être titulaire d'un Master 1 en droit ou d'un titre équivalent. Le Master 2 droit public fait partie des masters légalement autorisés à sélectionner ses étudiants (décret n° 2016-672 du 25 mai 2016). Une pré-sélection des candidats est effectuée sur dossier et la sélection définitive après un entretien.

Poursuites d'études

- Préparation de concours administratifs ou d'examen professionnel, notamment au sein de l'IEJ
- Doctorat en droit
- Master 2 complémentaire

Débouchés métiers

- **Avocat spécialisé en droit public**, après réussite à l'examen d'entrée à un centre régional de formation professionnelle des avocats,
- **Juriste dans une administration centrale ou déconcentrée**, après réussite, par exemple, du concours d'accès à un Institut régional d'administration (IRA) ou directement par voie contractuelle,
- **Juriste dans une collectivité territoriale**, que ce soit après avoir réussi le concours d'attaché territorial ou directement par recrutement contractuel,
- **Juriste dans une entreprise de service public**, notamment dans les secteurs de l'eau, des énergies ou bien encore dans celui du développement durable,
- **Juriste dans une entreprise publique locale**, telle qu'une société d'économie mixte ou une société publique locale, etc.

